## **LOCHES SUD TOURAINE** Communauté de communes

Loches, le 24 février 2017

Le Président.

à

Mesdames, Messieurs les Conseillers Communautaires

<u>OBJET</u>: CONVOCATION A l'ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LOCHES SUD TOURAINE Vu la loi 99-586 du 12 juillet 1999 art. 36-1 et l'art. L 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine assemblée plénière de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine qui se tiendra le :

## Jeudi 2 mars 2017 à 18H00 Salle des fêtes – SAINT-QUENTIN-SUR-INDROIS

## Ordre du jour :

- Présentation du Conseil de Développement par M. Olivier FLAMAN,
- Approbation du procès-verbal du 2 février 2017,
- Présentation des délibérations du Bureau,
- Vote des comptes de gestion 2016,
- Vote des comptes administratifs 2016,
- Ventilation des budgets précédents dans les budgets 2017 de Loches Sud Touraine,
- Affectation des résultats 2016 et restes à réaliser.
- Débat d'orientations budgétaires,
- Modification des statuts communautaires,
- Représentations externes,
- Retrait du syndicat Touraine Cher Numérique,
- Contrat de ruralité 2017-2020,
- Commission « Gens du voyage »,
- Modification de la composition des commissions,
- Convention de délégation au Département de la compétence d'octroi d'aides en matière d'immobilier d'entreprise,
- Comité de programmation LEADER,
- Acomptes de subventions pour les ALSH,
- Délégations au Bureau modification,
- Prix de l'eau potable et de l'assainissement,
- Recrutement de remplaçants,
- Questions diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Président,

Gérard HENAULT